

PREMIÈRE PARTIE

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

1 - FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation :

Région : Centre – Val de Loire
Département : Loiret
Commune : Dordives
Lieu-dit/adresse : Route de Bransles /
Château de Mez-Le-Maréchal

Code INSEE de la commune : 45127

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence (RGF93CC48/Lambert93) :

Ax : 1684560
Ay : 7216730
Z : 76,57 m NGF (centre château)

Références cadastrales :

Commune : Dordives
Année : 2017
Section : ZM, Feuille 000ZM01
Parcelles : 63, 64, 65, 66, 68, 77, 78, 82, 83, 93, 95, 97

Statut du terrain au regard des législations sur l'environnement :
Néant.

Statut du monument :

Inscrit aux monuments historiques en 1940, Base Mérimée, Ministère de la Culture, notice n°00098766

Propriétaire du terrain :

Florian RENUCCI

Nature et références de l'opération

Nature de l'opération :

Prospection thématique
(Axe 11 – Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne)

Numéro de dossier : OA 0612627

Numéro de l'arrêté de prescription :
n° 20/0272 en date du 18/06/2020

Opérateur d'archéologie :

Les Amis du Mez
25 Place Mirabeau
45210 – Le Bignon-Mirabeau

Responsable scientifique de l'opération :

Michel PIECHACZYK

Organisme de rattachement :

Association *Les Amis du Mez*
(Association de recherche archéologique - Loi 1901)

Dates d'intervention sur le terrain :

Fouille et post-fouille : 1/1/2020 au
31/12/2020

2 - MOTS-CLEFS

Chronologie

- Paléolithique
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
 - Épipaléolithique
- Néolithique
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Protohistoire
 - Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer
 - Hallstatt
 - La Tène
- Antiquité romaine (gallo-romain)
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire
 - Bas-Empire
- Époque médiévale
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes
- Époque contemporaine
 - Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Four à chaux
- Sépulture
- Incinération
- Cave
- Latrine
- St. indéterminée

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Sarcophage en plâtre
- Inscription
- Autres

Études annexes

- Géoarchéologie
- Céramologie
- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Botanique
- Zoologie
- Malacologie
- Palynologie
- Tracéologie
- An. de céramique
- An. de métaux
- Micromorphologie
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Xylologie
- Autre

3 - INTERVENANTS

3.1 - Intervenants administratifs

- Stéphane RÉVILLION : Conservateur régional, Service Régional de l'Archéologie du Centre-Val de Loire, prescription et contrôle scientifique.
- Jocelyne VILPOUX : Ingénieure d'études, SRA Centre-Val de Loire, prescription et contrôle scientifique.
- Martine PIECHACZYK : Présidente *Les Amis du Mez*, montage administratif du projet.
- Florian RENUCCI : Propriétaire, autorisation.

3.2 - Équipe de recherche

- PIECHACZYK Michel : Responsable scientifique, DAO 2D et 3D, photogrammétrie, SIG, coordination.
- AZELVANDRE Yvette : Relevé de terrain, recherches historiques, enregistrement
- AZELVANDRE Christian : Documentation
- BARANGER Fabien : Relevé de terrain
- BEMER Virginie : Relevé de terrain, géologie, DAO 2D, SIG.
- BIGNON Xavier : Relevé de terrain, lapidaire, DAO 2D et 3D, bases de données, enregistrement.
- CANAULT Emmanuel : Relevés de terrain. DAO 2D.
- COCHIN Monique : Relevé de terrain, enregistrement, recherches historiques, paléographie, logistique.
- DELPECH Sylviane : Relevé de terrain, recherches historiques, enregistrement.
- GEMTON Francine : Relevé de terrain, enregistrement, recherches historiques, paléographie, logistique.
- GUILLEMAUD Gérald : Relevé de terrain, photographie aérienne.
- KRIER Camille : Relevés de terrain.
- LEFEUVRE Philippe : Relevé de terrain, lapidaire, DAO 3D, photogrammétrie.
- MAHIEU Anton : Relevé de terrain.
- MAHIEU Maxime : Relevé de terrain, logistique.
- MARTRAY Vanessa : Relevé de terrain.
- PARSIGNEAU Nadine : Relevé de terrain, DAO 2D cartographie, documentation archéologique.
- PARSIGNEAU Corentin : Relevé de terrain, photographie aérienne.
- PARSIGNEAU Amaury : Relevé de terrain, photographie aérienne.
- PARSIGNEAU Ludovic.
- PIECHACZYK Martine : Relevé de terrain, géologie, enregistrement, logistique, médiation.
- PIERRE-EMMANUEL Nathalie : Relevé de terrain, recherches historiques, enregistrement.
- RALLUT Élyse : Relevé de terrain.
- RALLUT Hugo : Relevé de terrain.
- ROESCH Georgia : Topographie, SIG, modèle numérique de terrain.
- RENUCCI Florian : Relevé de terrain, expertise lapidaire et architecture, recherches historiques, médiation
- TOMASSONE Roberte : Recherches historiques, paléographie, traduction latine.

3.3 - Financements

- Direction des Affaires culturelles (DRAC), Service régional d'archéologie (SRA) du Centre-Val de Loire.
- Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA).
- Dons et mécénat.

4 - AUTORISATION



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Arrêté n° 20/0272 Du 18/06/2020
portant autorisation de prospection thématique.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 19.283 du 23 décembre 2019 du Préfet de la région Centre-Val de Loire portant délégation de signature à Monsieur Fabrice MORIO, Directeur régional des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° R24-2020-02-26-001 du Directeur régional des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 26 février 2020, accordant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane RÉVILLION, Conservateur régional de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR24202000011, de demande d'opération archéologique arrivé le 13 décembre 2019 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Michel PIECHACZYK est autorisé(e), en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de prospection thématique à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2020, sise en :

RÉGION : CENTRE-VAL-DE-LOIRE

• DEPARTEMENT : LOIRET

COMMUNE : DORDIVES

Lieudit ou adresse : Lieudit Mez-le-Maréchal

Cadastre : Année : 2020, Section : ZM, Parcelle(s) : 63, 64, 65, 66, 67, 68, 77, 78, 93, 95, 97, 82, 83

Intitulé de l'opération : Château de Mez-le-Maréchal (2020).

Programme de recherche : Axe 11. Les constructions élitaires fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne.

Code de l'opération : **0612627**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique

découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

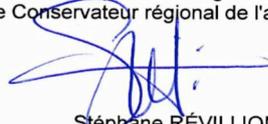
L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Michel PIECHACZYK.

Fait à ORLEANS, le 18/06/2020

Pour le Préfet de la Région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Stéphane RÉVILLION

5 - NOTICE SCIENTIFIQUE 2020

Remarquable monument médiéval au sein de son domaine naturel, le château de Mez-Le-Maréchal est implanté le long de la voie romaine d'Orléans à Sens, dans un contexte hydrographique choisi dès le XII^e siècle. Ce site, resté dans le domaine privé depuis sa construction, a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1940. Malgré son inscription, aucun chercheur n'a pu mener d'études approfondies, tant sur le plan archéologique que sur le plan architectural, avant 2019. Depuis 2016, Florian Renucci, nouveau propriétaire, a initié une ouverture au public du monument et accueille une équipe de chercheurs pour l'étude architecturale et environnementale (*Axe 11 - Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne*).

La tour-maîtresse de la seconde moitié du XII^e siècle, attribuée à Robert III Clément, offre des vestiges sur plus de 16 m de hauteur, avec des aménagements résidentiels étagés, surmontés d'un niveau daté du XIII^e siècle.

L'enceinte carrée, du début du XIII^e siècle et contemporaine de celle du château du Louvre, est attribuée à Henri Clément, maréchal et conseiller militaire de Philippe II Auguste. Ses dimensions intérieures sont de 60 m sur 60 m. Les quatre tours d'angle ont un diamètre variant de 8 m à 8,60 m. Deux d'entre elles possèdent encore leurs voûtes d'arêtes du deuxième niveau et la totalité des percements d'archères sur les deux étages est encore présente.

La campagne 2020, amputée par la crise sanitaire, a limité les interventions de terrain au profit de recherches historiques approfondies sur les premiers seigneurs du Gâtinais dont sont issus ceux du Mez. D'autre part, les archives privées du château du Mez, jusqu'ici inexploitées, font l'objet d'un référencement régulier, progressif et rigoureux. Elles ont permis d'aborder la compréhension de la transmission du monument et de sa ferme depuis le XVIII^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Les affectations des bâtiments et leurs transformations successives sont un complément précieux pour l'archéologie du bâti.

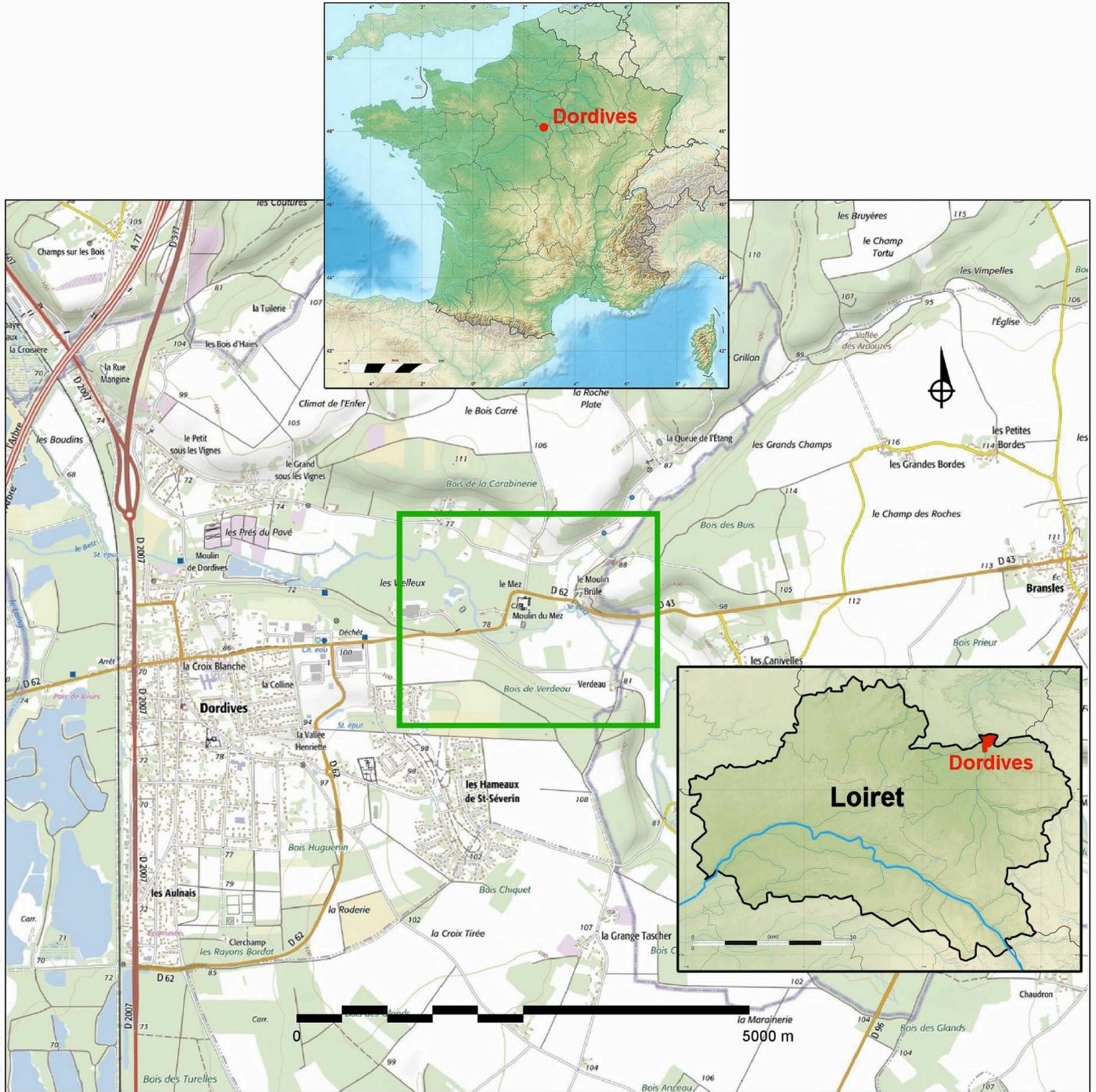
Durant la campagne 2019, au premier étage de la tour T5, la porte d'accès au chemin de ronde conduisant à la tour nord-ouest T4 a été désobstruée. En 2020, la mise en place d'une logistique d'échafaudages adaptée a permis l'accès, en toute sécurité, au sommet de la courtine nord et d'en effectuer une fouille. Sur ce secteur charnière entre la tour T6 et le sommet de la courtine C1, les vestiges de plusieurs marches ont été mis au jour, reliant la tour au chemin de ronde vers l'est. Son altimétrie est identique à celui mis au jour à l'ouest de la tour T5.

Ces données ont permis de poursuivre la réflexion sur le fonctionnement de la porterie. En effet, les deux tours T5 et T6, encadrant la porte d'entrée P1, ont conservé une bonne partie de leur hauteur et de leurs vestiges de défense (assommoir-herse, archères). Les nouvelles structures mises au jour en 2020, côté nord-est, confortent les scénarios d'une circulation verticale vers les niveaux 2 et 3 (vestige d'un escalier en vis intégré dans la tour T6) et circulation horizontale entre salle haute-chambre de herse avec les chemins de ronde. Ceux-ci assurent le circuit militaire continu sur la périphérie de l'enceinte et l'accès au niveau 2 des quatre tours d'angle.

Si les deux faces des courtines, intérieures et extérieures, sont, l'une comme l'autre, assisées par des séquences horizontales marquant de nettes phases de chantier, il semblerait que les courtines extérieures aient fait l'objet d'un soin plus attentif, les moellons qui composent le parement étant majoritairement en calcaire lacustre homogène. À l'intérieur, le calcaire vacuolaire, de qualité esthétique nettement plus modeste, est, semble-t-il beaucoup plus fréquent. Un programme spécifique menant observations et statistiques a été engagé, en 2020, sur la scansion des arases et des planées maçonnées. Il apportera une meilleure information sur les modes de construction et d'approvisionnement du château au début du XIII^e siècle.

Une deuxième tranche de relevés topographiques des microreliefs, au sud-est du château, a permis de compléter la première étape du modèle numérique de terrain (MNT). Elle montre les aménagements des douves et de la contrescarpe dont le relief se complexifie.

6 - LOCALISATION DU SITE



Fond de carte : Institut géographique national 1/25 000

Fig. A 01 - Localisation du château de Mez-Le Maréchal (DAO : Michel Piechaczyk / ADM).

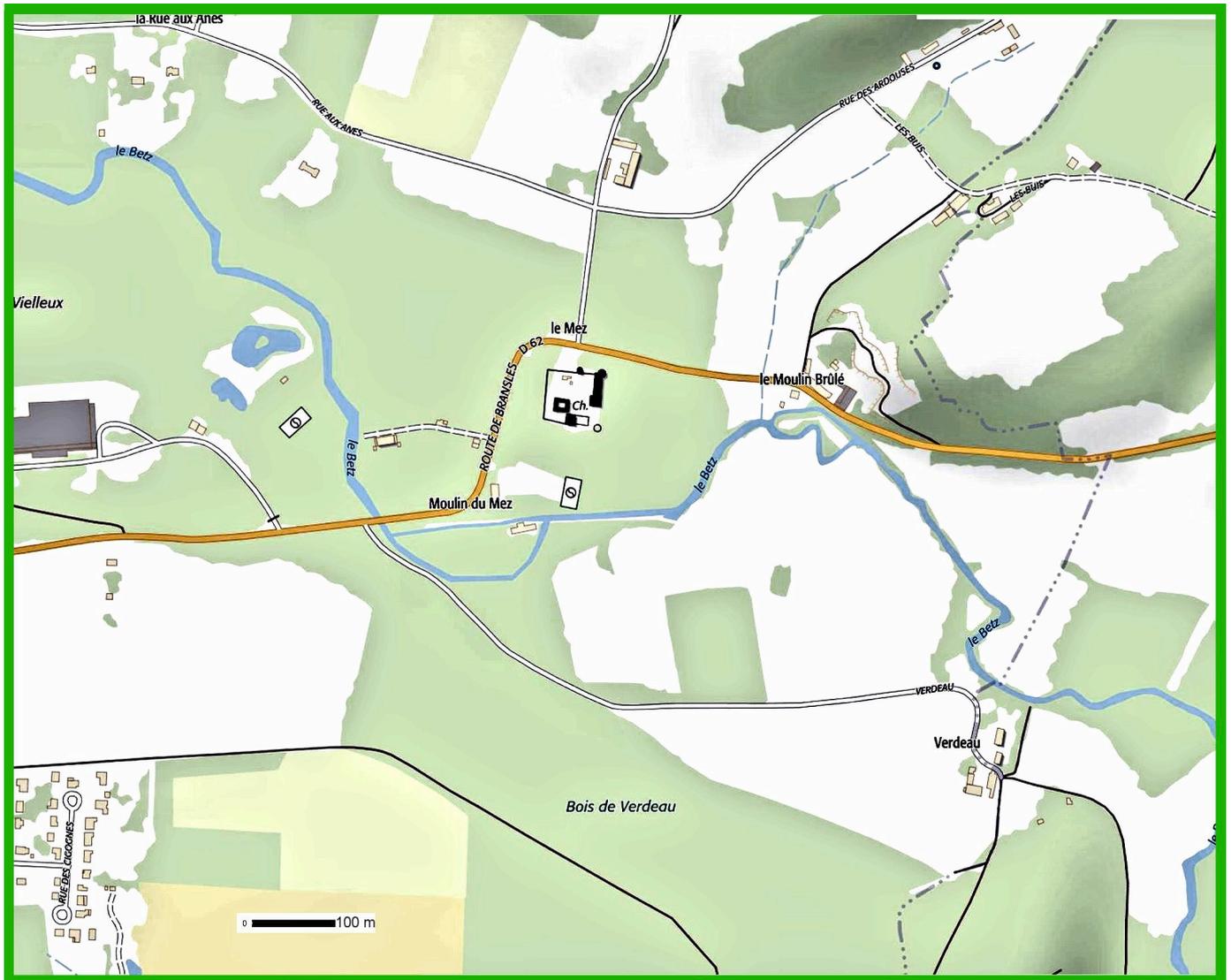


Fig. A 02 - Environnement immédiat du château de Mez-Le Maréchal (Extrait de www.geoportail.com)

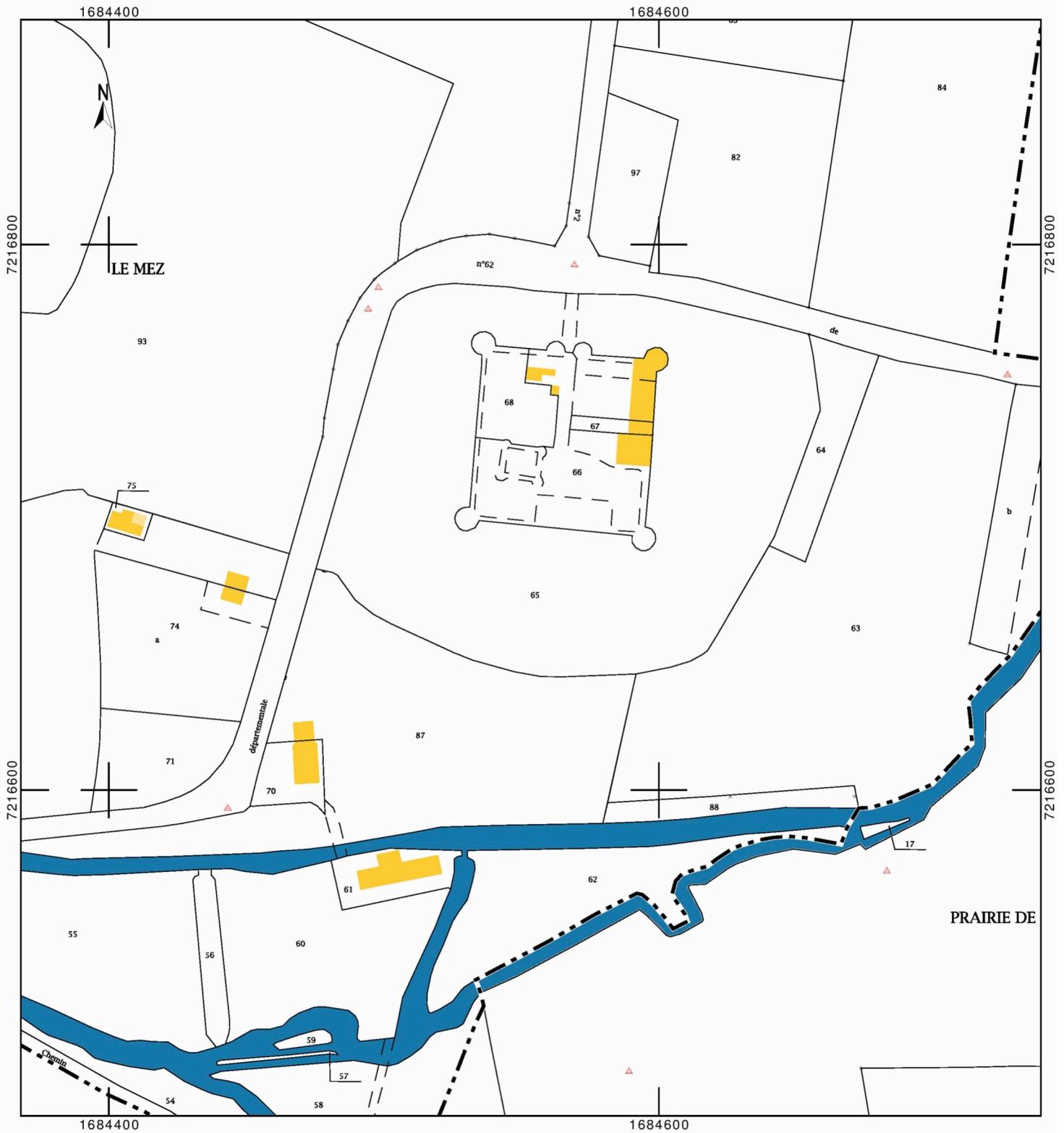


Fig. A 03 - Extrait cadastral, section ZM, feuille 000 ZM 01, échelle d'édition 1/2000, projection RGF93CC48.

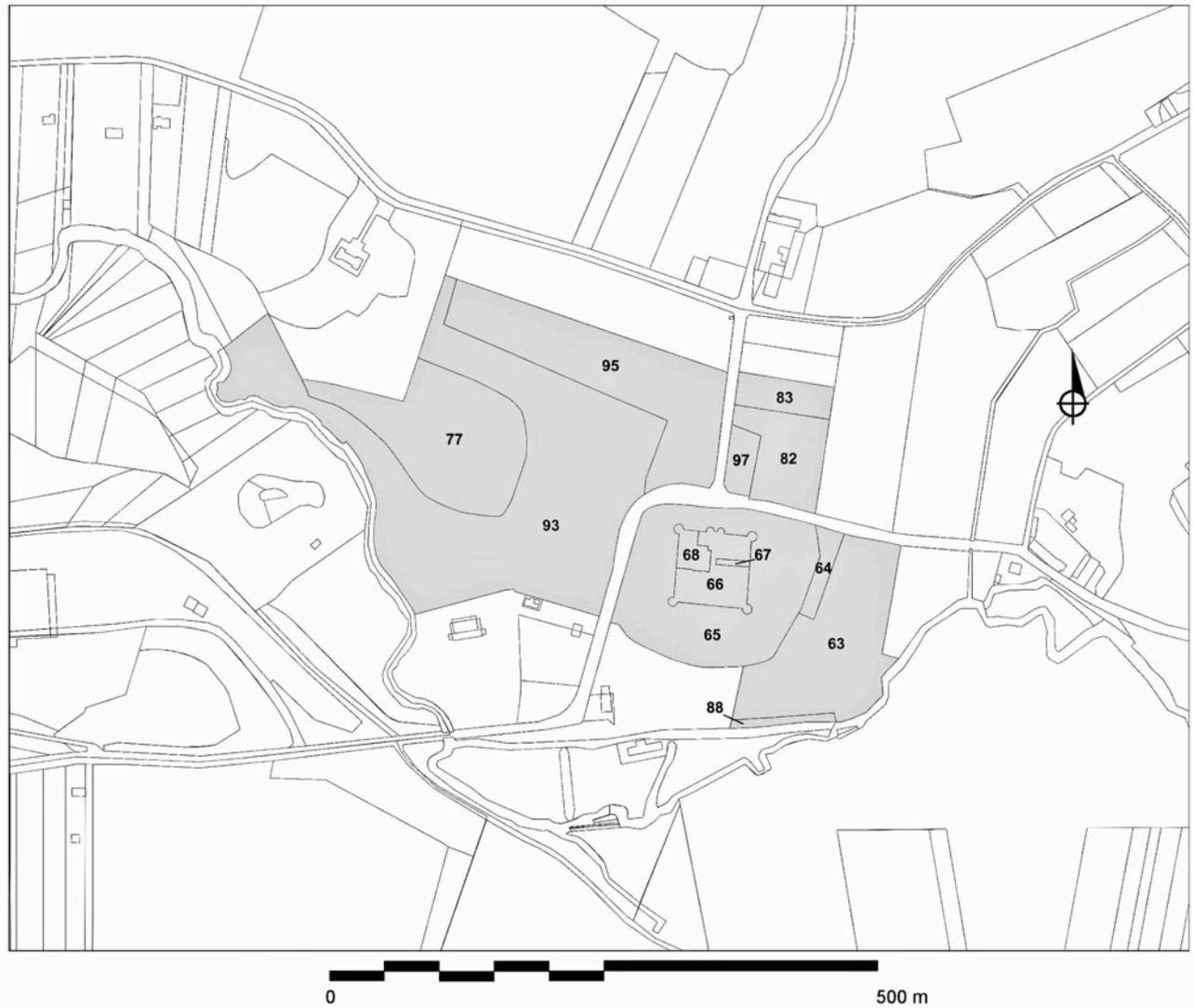


Fig. A 04 - Répartition des numéros des parcelles cadastrales concernées par la prospection thématique (DAO : Xavier Bignon / ADM).